

L'emploi dynamique, mais des besoins en main-d'œuvre prégnants

En 2019, le marché du travail est dynamique en Maine-et-Loire. Les taux d'activité et d'emploi sont plus élevés que dans le référentiel, en particulier pour les jeunes hommes. En 2021, le taux de chômage est dans la moyenne des départements du référentiel, même s'il touche davantage les hommes que les femmes. Cependant, des disparités existent au sein du territoire, avec un taux de chômage nettement plus élevé dans les zones d'emploi d'Angers et Saumur que dans celle de Cholet. Les besoins en main-d'œuvre sont importants en Maine-et-Loire, en particulier pour des projets saisonniers liés au domaine agricole. Les projets non saisonniers concernent essentiellement des métiers peu qualifiés. Enfin, les difficultés de recrutement sont en nette hausse, en particulier pour les métiers d'ouvriers.

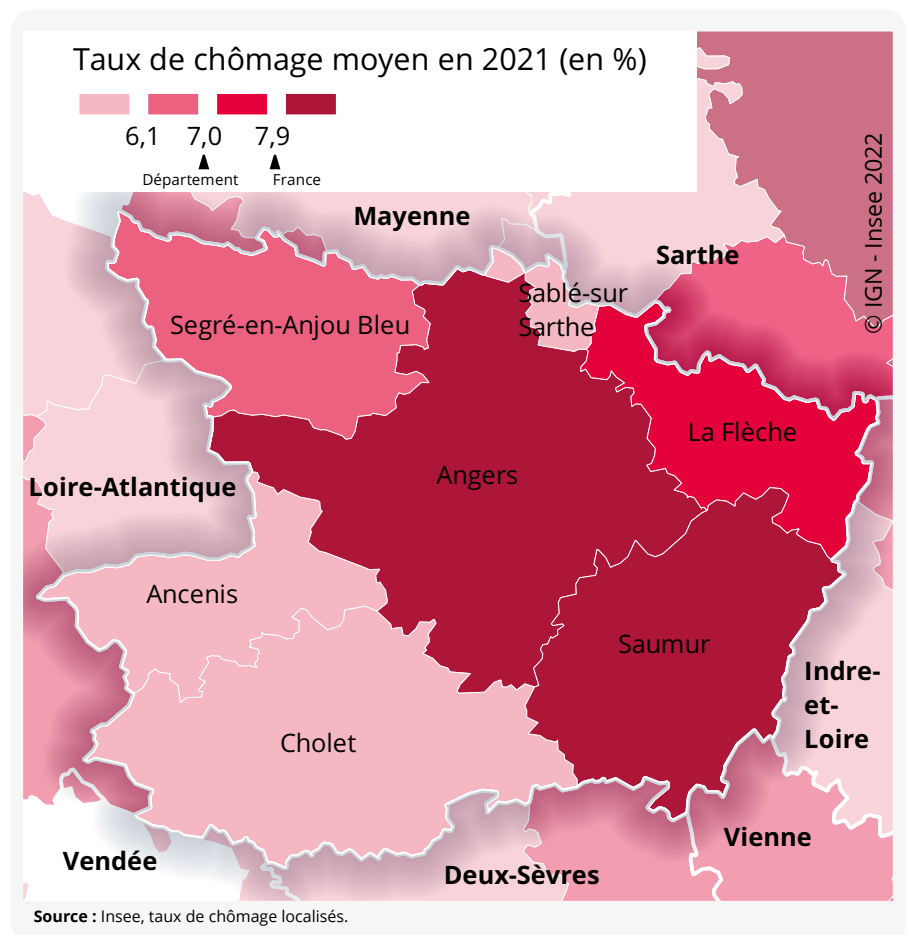
L'emploi est dynamique en Maine-et-Loire

Le Maine-et-Loire compte 313 300 emplois salariés fin 2021. Depuis 2015, l'emploi est bien plus dynamique en Maine-et-Loire que dans le référentiel. La légère baisse en 2020 (- 0,6 %) en lien avec la crise sanitaire, moins sensible que dans le référentiel (- 0,9 %), fait suite à cinq années de hausse continue (+ 1,4 % en moyenne annuelle entre 2014 et 2019, contre + 1,2 % dans le référentiel).

Les entreprises du Maine-et-Loire peuvent s'appuyer sur une main d'œuvre plus active et plus souvent en emploi que dans le référentiel. Ainsi, en 2019, le taux d'activité est supérieur à celui du référentiel (75,5 % contre 73,7 %). Les **taux d'activité et d'emploi** sont supérieurs pour toutes les tranches d'âge, quel que soit le sexe. En particulier, le taux d'emploi des hommes de 15 à 24 ans est de 4,3 points supérieur au référentiel (37,0 % contre 32,7 %). La place de l'apprentissage dans le département est sans doute un élément d'explication : 3,4 % des salariés de 15 ans ou plus sont en contrat d'apprentissage en Maine-et-Loire, contre 2,8 % dans le référentiel.

Chez les seniors (55 ans ou plus), le taux d'activité est légèrement supérieur en Maine-et-Loire (55,2 % contre 53,9 % dans le référentiel). Toutefois, il est inférieur à partir de 60 ans où la baisse d'activité est plus forte. Le taux d'activité chute de 36 points chez les hommes à 60 ans, de manière plus soutenue que dans le référentiel (- 28 points). Pour les femmes, la baisse est plus progressive, de l'ordre de 20 points à 60 ans (contre 16 points dans le référentiel).

► 1. Taux de chômage moyen en 2021 par zone d'emploi du Maine-et-Loire



Un taux de chômage plutôt faible dans le département...

Depuis 1982, le **taux de chômage** en Maine-et-Loire se situe globalement dans la moyenne des départements du référentiel et évolue de manière similaire.

Suite à la crise économique de 2008, le taux de chômage bondit (de 6,3 % à 8,2 % entre 2008 et 2009), puis s'élève à 9,5 % en 2015 avant de reculer de façon continue, pour atteindre 7,0 % en 2021, soit nettement moins qu'au niveau national (7,9 % en 2021).

En Maine-et-Loire, le taux de chômage est plus faible pour les hommes (6,8 %) que pour les femmes (7,1 %), contrairement à la plupart des départements du référentiel.

Comme dans le référentiel et en France, le taux de chômage des 15-24 ans est de loin le plus élevé. Il atteint 25,6 % en 2015 dans le département, puis s'établit à 18,6 % en 2019, à la faveur d'une embellie économique sur la période. Si la crise liée à la pandémie de la Covid-19 touche particulièrement les jeunes en 2020, la reprise est rapide pour cette population et explique le retour à 16,8 % du taux de chômage des jeunes en 2021. Parmi les personnes âgées de 25 à 49 ans, le taux de chômage s'établit à 6,0 % en Maine-et-Loire en 2021. Ce taux est un peu plus faible que la moyenne des départements du référentiel au cours de ces dernières années. Enfin, le taux de chômage des plus de 50 ans est de 4,8 % en Maine-et-Loire en 2021. La baisse depuis 2015 est moins prononcée pour cette classe d'âge.

... mais les zones d'emploi d'Angers et Saumur sont davantage touchées

Les zones d'emploi d'Angers et Saumur sont davantage touchées par le chômage ► **figure 1**. En 2021, le taux de chômage est respectivement de 8,1 % et 8,3 % dans ces territoires, à un niveau supérieur à la moyenne française (7,9 %). Au sens du recensement, le chômage est plus concentré dans l'unité urbaine d'Angers qu'en pourtour de la zone d'emploi d'Angers. L'offre d'habitat social plus importante dans l'agglomération peut avoir tendance à concentrer des populations ayant plus difficilement accès à l'emploi.

À Saumur, la situation est très différente. Même si l'emploi évolue dans les mêmes proportions que la population, la moindre présence de pôles d'emploi structurants ► **chapitre Économie** rend plus difficile l'accès à l'emploi.

En revanche, dans les zones d'emploi d'Ancenis (en partie en Loire-Atlantique) et Cholet, le taux de chômage est historiquement faible. Il atteint respectivement 4,8 % et 5,0 % en 2021. Ces territoires disposent d'une économie dynamique qui porte l'emploi local.

Des besoins en main-d'œuvre importants, en particulier pour des projets saisonniers

Dans un contexte où le chômage est moins présent qu'au niveau national et malgré des taux d'activité plus élevés, les **besoins en main-d'œuvre** apparaissent plus nombreux en Maine-et-Loire. En 2022, 47 720 projets de recrutement sont déclarés par les

employeurs du département. Rapporté au nombre d'habitants, le nombre de projets est nettement plus élevé que dans le référentiel : 57 projets pour 1 000 habitants, contre 40. Le nombre de projets est en très légère hausse par rapport à 2021, et a plus que doublé depuis 2016.

Plus de quatre projets sur dix sont saisonniers, contre 29 % dans le référentiel. En Maine-et-Loire, 54 % de ces projets sont liés au secteur de l'agriculture, spécificité économique du département ► **chapitre Économie**, loin devant le référentiel (21 %). Plus précisément, la moitié des projets saisonniers en Maine-et-Loire concernent le métier de viticulteur ou arboriculteur.

Concernant les 28 080 projets non saisonniers, les répartitions sectorielles sont similaires entre le département et le référentiel. Ainsi, ceux concernant les services aux entreprises et aux particuliers représentent respectivement 21 % et 32 % des projets non saisonniers. Viennent ensuite les projets du secteur de l'industrie (20 % des projets non saisonniers), du commerce (11 %) et de la construction (11 %). Les métiers de l'agriculture ne représentent que 4 % des projets non saisonniers en Maine-et-Loire. Les recrutements non saisonniers ciblent davantage des métiers peu qualifiés, comme agents d'entretien, ouvriers non qualifiés de l'emballage, des industries agroalimentaires ou encore des aides à domicile. Les métiers de la santé concentrent également de nombreux projets de recrutement pour les métiers d'aides-soignants ou d'infirmiers ► **figure 2**. Les besoins dans les métiers de la santé comme ceux d'aides à domicile devraient être croissants avec le vieillissement à venir de la population.

► 2. Nombre de projets de recrutements non saisonniers par métier en Maine-et-Loire en 2022

Métiers	Nombre de projets de recrutement non saisonniers
Aides-soignants	990
Agents d'entretien de locaux	880
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	830
Aides à domicile et aides ménagères	710
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	700
Aides et apprentis de cuisine	680
Secrétaires bureautiques et assimilés	630
Serveurs de cafés restaurants	610
Employés de libre service	560
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	500
Infirmiers	470
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	430
Cuisiniers	420
Conducteurs routiers	420
Télévendeurs	410
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	410
Agents de services hospitaliers	400
Maçons	390
Formateurs	380
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	380
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	360
Attachés commerciaux	360

Source : Pôle Emploi, enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2022.

Des difficultés à recruter, notamment sur des postes d'ouvriers

En 2022, 64 % des projets de recrutement sont jugés difficiles, soit une forte hausse de 13 points sur un an. La part est similaire dans le référentiel avec une hausse équivalente. En dehors de 2021, au plein cœur de la crise, les difficultés de recrutement augmentent de façon continue depuis 2015, date à laquelle 31 % des projets étaient jugés difficiles. Ces problèmes de recrutement peuvent constituer un frein au développement des entreprises implantées sur le département. Dans les années à venir, le vieillissement de la population et le départ à la retraite des générations du *baby-boom* pourraient accentuer encore ce phénomène, d'autant plus que les taux d'activité et d'emploi sont déjà élevés dans le département.

Ces difficultés de recrutement sont plus prononcées sur des métiers peu qualifiés ou du domaine de la santé (aides-soignants, infirmiers, puéricultrices). Globalement les projets de recrutement d'ouvriers sont nombreux et jugés particulièrement difficiles à pourvoir, alors même que cette catégorie socioprofessionnelle est davantage présente dans le département ► **chapitre Économie**. C'est par exemple le cas de près de neuf recrutements sur dix d'ouvriers de la construction et du bâtiment. Les employeurs ont également du mal à recruter des aides à domicile et des cuisiniers, comme dans le référentiel ► **figure 3**.

Les secteurs de la construction et de l'industrie, qui perdent des emplois dans le département, sont les secteurs pour lesquels il est le plus difficile de trouver des candidats, notamment pour des postes peu qualifiés. En particulier, 87 % des

recrutements sont difficiles dans le secteur de la construction et deux tiers dans le secteur industriel. Le nombre d'ouvriers déjà présents dans le département ne suffit pas à couvrir les besoins de recrutement. Dans les fonctions d'encadrement, seuls 38 % des recrutements sont difficiles. La présence de grandes structures d'enseignement supérieur et l'attractivité du département pour les cadres franciliens facilitent le pourvoi des postes.

Les salaires sont plus faibles en Maine-et-Loire

Dans la majorité des secteurs d'activité, le salaire net horaire en Maine-et-Loire est inférieur à celui versé dans le référentiel. C'est notamment le cas dans l'agriculture (0,70 euro d'écart par heure) et les industries agroalimentaires (0,86 euro d'écart) qui sont parmi les spécificités sectorielles du département ► [chapitre Économie](#) et qui font face à des difficultés de recrutement. Dans le tertiaire comme dans la construction, les écarts de salaire sont plus faibles. Les salaires horaires sont un peu moins élevés en Maine-et-Loire que dans le référentiel pour toutes les catégories socioprofessionnelles : les écarts sont importants pour les contremaîtres, agents de maîtrise (1 euro de moins que dans le référentiel) et pour les techniciens (0,96 euro). Ils sont moindres pour les ouvriers qualifiés (0,42 euro) et non qualifiés (0,35 euro). Les employeurs angevins ont du mal à recruter des ouvriers, dans la construction et l'industrie notamment, mais les ouvriers sont moins bien rémunérés dans le département. La rémunération, notamment des ouvriers, peut constituer un enjeu pour le département, qui peine à en attirer ► [chapitre Migrations résidentielles](#). Enfin, les écarts de salaire entre le département et le référentiel existent quels que soient le sexe et la tranche d'âge. ●

Charles Battesti (Insee)

► 3. Métiers les plus souvent associés à des difficultés de recrutement en Maine-et-Loire en 2022

Métiers	Nombre de projets de recrutement	Taux de tension (en %)	Part des recrutements saisonniers (en %)
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	896	88	21
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	539	88	8
Cuisiniers	627	86	32
Aides-soignants (aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux, etc.)	1 250	81	21
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	535	81	12
Maraîchers, horticulteurs salariés	1 890	77	94
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	1 242	76	43
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine (y compris crêpes, pizzas, plonge, etc.)	970	72	30
Serveurs de cafés, de restaurants et commis	1 031	70	41
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	5 546	67	95
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	852	63	66
Agents de services hospitaliers	835	55	52

Lecture : sur 627 projets de recrutement de cuisiniers, 86 % sont considérés difficiles par les employeurs (taux de tension) ; 32 % sont saisonniers.

Champ : métiers qui recensent plus de 1 % des projets de recrutement du territoire.

Source : Pôle Emploi, enquête BMO 2022.

► Définitions

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Ces deux taux sont calculés à partir du recensement de la population 2019.

Le **taux de chômage** est la part de chômeurs dans la population active (total des actifs occupés et des chômeurs). Les taux de chômage localisés sont issus d'une synthèse de différentes sources : des données administratives sur l'emploi, des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi et de l'enquête Emploi.

L'enquête **Besoins en main-d'œuvre** (BMO) : chaque année, Pôle emploi adresse un questionnaire à 2,3 millions d'établissements afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité et par bassin d'emploi. Les résultats de l'enquête BMO 2022 reposent sur les réponses des employeurs interrogés fin 2021 quant à leurs intentions d'embauche et leurs difficultés de recrutement anticipées pour 2022.

► Pour en savoir plus

- **Battesti C. et al.**, « Bilan économique 2021 - Pays de la Loire, Une reprise plus dynamique dans les Pays de la Loire qu'en France », *Insee Conjoncture Pays de la Loire* n° 39, juin 2022.
- **Launay L.**, « Enquête Besoins en Main d'Œuvre : en 2022, des intentions d'embauche en progression sur la région », *Pôle Emploi Pays de la Loire*, avril 2022.
- **Delhomme I. et Kurzmann J.**, « L'emploi salarié progresse dans les Pays de la Loire, porté par la zone d'emploi de Nantes », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 105, décembre 2020.
- **Rodrigues A.**, « Trajectoires du chômage de 2003 à 2019, variées selon les zones d'emploi », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 103, octobre 2020.